PHILÉAS
ARCHITECTURE

TAU - Mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau

2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims

DCE 2



MAITRISE D'OUVRAGE Centre des monuments nationaux T : 01 53 40 40 84 damien.delescluse@monuments-nationaux.fr	**BUREAU DE CONTROLE** DEKRA T : 06 46 46 39 13 Stephane.vaucherot@dekra.com	**CONTROLEUR SPS** DEKRA T : 06 24 38 45 24 Hubert.meunier@dekra.com	**OPC** DIRECT&ORG T : 01 58 66 64 16 m.kamaleu@directetorg-go.fr s.saunier@directetorg-go.fr		
ARCHITECTE ATELIER PHILEAS T : 01 53 33 24 40 phileas@atelier-phileas.com	**SCENOGRAPHE** CASSON MANN T : 06 11 81 07 68 laure.c@cassonmann.com	**CONCEPTEUR GRAPHISME** PRALINE T : 0044 20 7254 0759 praline@designbypraline.com	**CONCEPTEUR LUMIERE** ATELIER H.AUDIBERT T : 01 43 67 33 77 contact@atelierherveaudibert.com	**BET** TPF INGENIERIE T : 03 26 77 61 79 v.legret@tpfi.fr	**BET** ADEQUAT INGENIERIE T : 06 07 71 81 80 Adequat-eb@wanadoo.fr
CONCEPTEUR AUDIOVISUEL RC AUDIO T : 06 75 49 61 20 rcaudiovisuel@orange.fr					

Emetteur	Echelle	Date	Indice
PHILEAS	SO	06/12/2023	02

Projet Phase Cat. N°	Nom
TAU-DCE2-TEC-004B	Lot N°04B2 MENUISERIES INTERIEURES – Phase négo 1

SOMMAIRE

1 GENERALITES 2
1.1 Préambule 2
1.2 Qualité des matériaux 2
1.3 Préconisations de mise en œuvre 4
1.4 Limites de prestations 5

2 BLOCS-PORTES 6
2.1 Blocs-porte à 1 vantail 7
2.1.1 Sans exigences 7
2.1.1.1 Porte intérieure plein cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010c 7
2.1.1.2 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010d 8
2.1.1.3 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.014a 8
2.1.1.4 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.015b 9
2.1.1.5 Porte intérieure pleine - Dim: 1.00 x 2.07m ht - Ci.008a 10
2.1.1.6 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008b 10
2.1.1.7 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008c 11
2.1.1.8 Porte intérieure pleine sous tenture - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.112a 12
2.1.1.9 Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105b 12
2.1.1.10 Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105c 13
2.1.2 E30 - PF 1/2H 13
2.1.3 EI30 - CF 1/2H 13
2.1.3.1 Porte intérieure CF 1/2h avec imposte fixe cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.013a 13
2.1.3.2 Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020b 14
2.1.3.3 Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020c 15
2.1.3.4 Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 0.70 x 2.10m ht - Si.113c 15
2.1.3.5 Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105d 16
2.1.4 EI60 - CF 1H 16
2.1.4.1 Porte intérieure CF 1h - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.007b 16
2.1.5 Bloc-porte à 2 vantaux 17

3 FACADES ET PORTES DE GAINESTECHNIQUES 17
3.1 Façade gaine technique 17

4 PARQUET 18
4.1 Support et sous-couche 18
4.1.1 Sous-couche acoustique 18
4.2 Parquet chêne 18
4.2.1 Habillage rampe en parquet 18
4.2.2 Habillage des marches et contremarches 19

5 CLOISONS SPECIFIQUES 19
5.1 Cloison de sanitaires 19

6 OUVRAGES DIVERS 20

6.1 Plinthes 20
6.1.1 Plinthes médium 20
6.2 Accessoires 21
6.2.1 Patères simples 21
6.2.2 Patères doubles 21
6.2.3 Patères quintuples 22
6.2.4 Miroirs des sanitaires 22
6.2.5 Butée de porte 22

1 GENERALITES

1.1 *Préambule*

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux de menuiseries intérieures pour la réalisation de l'aménagement intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau au 2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims.

Les travaux consistent en la réalisation de toutes les constructions, aménagements et réfections prévus dans les plans architecturaux, CCTP, et plus généralement dans tous les documents du marché.
Préalablement à l'exécution des ouvrages les entreprises auront la charge de la réalisation des études d'exécution.
L'entrepreneur devra la réalisation de tous les ouvrages désignés dans les diverses pièces contractuelles : CCTP, plans d'architectes, et tout document faisant partie intégrante du marché. En outre les entrepreneurs doivent exécuter tous les travaux nécessaires à la parfaite finition des ouvrages, selon les plans, les règles de l'art, les normes et textes en vigueur à la signature des marchés de travaux.
Du fait de leur qualification, il appartient à toutes les entreprises de prévoir le détail des sujétions, fournitures et ouvrages nécessaires à la réalisation parfaite de leurs marchés.
En cas d'omission dans le présent document chaque entrepreneur devra lors de son étude signifier à la maîtrise d'œuvre la nature des ouvrages manquants et bien entendu les faire figurer dans son offre. Dans tous les cas l'entrepreneur ne pourra faire valoir une omission dans le présent document pour présenter un devis de travaux supplémentaires
Les prescriptions générales communes à tous les corps d'état font l'objet du CCTP LOT DISPOSITIONS GENERALES TCE.

1.2 *Qualité des matériaux*

Fournitures et matériaux
Les fournitures et matériaux entrant dans les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et spécifications suivantes :
Bois :
Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois utilisés, ainsi que des matériaux dérivés du bois, tels que contreplaqué, panneaux de fibre, panneaux de particules, doivent être conformes aux dispositions des normes N.F.
Tous les autres matériaux entrant dans la fabrication des menuiseries doivent également être conformes aux normes.
Si les menuiseries comportent la mise en œuvre de certains matériaux non normalisés, l'entrepreneur devra, préalablement, les faire agréer par le Maître d'OEuvre et le bureau de contrôle.
La quincaillerie sera de première qualité et devra être estampillée SNFQ. Un échantillon de chaque pièce sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage, du Maître d'OEuvre et du bureau de contrôle.
Tous les bois employés et spécialement les résineux, devront être traités par trempage en usine, par des produits insecticides et fongicides. L'entrepreneur fournira un certificat de traitement des bois.
L'entrepreneur du présent lot devra également, l'application d'une couche de peinture antirouille sur les parties métalliques, y compris quincailleries et ferrures.
Avant tout commencement d'exécution, l'entreprise devra s'assurer sur place des cotes réelles du gros œuvre et de la plâtrerie, et de leur conformité avec les indications des plans et détails du projet.
Sont compris dans le présent lot, les habillages intérieurs après pose et raccords d'enduits, tous ouvrages nécessaires à une bonne finition de l'ensemble (couvre-joints, champs plats, quart de ronds, etc.).
Les trous, scellements, rebouchages et fixations des ouvrages de menuiseries sont entièrement à la charge de l'entrepreneur du présent lot qui devra tous les raccordements de ses ouvrages sur tous les autres ouvrages adjacents.
Les fixations seront conformes à l'article 3.112 du D.T.U. 37.1.
Les protections des joints seront enlevées par l'entreprise titulaire du présent lot, une fois les travaux de peinture terminés.
En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous les ouvrages de menuiseries, le graissage de toutes les parties mobiles, la mise en jeu, le remplacement éventuel de quincaillerie ou éléments défectueux. Les travaux accessoires nécessités par cette intervention seront à la charge du présent lot (raccords de peinture en particulier).
Fers et aciers :

Les articles de ferrage et de quincaillerie devront répondre aux normes les concernant, cette conformité aux normes devra être matérialisée par la marque NF – SNFQ poinçonnée par le fabricant
Les serrures devront répondre aux normes visées ci-avant, et porter la marque NF – SNFQ – A2P 1 étoile.
Visseries et petits accessoires :
Ces fournitures devront répondre aux normes les concernant. Les visseries et autres seront toujours, selon leur usage, en alliage léger, ou en acier cadmié ou inoxydable.
Joints et garnitures souples :
L'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des joints titulaires du label SNJF
Accessoires de manœuvre – clés - combinaisons
L'entrepreneur du présent lot aura à livrer au maître d'ouvrage toutes les clés. Nombre de clés à fournir pour toutes les serrures :
Il aura, sauf spécifications contraires ci-après, à fournir 4 clés + la carte de reproduction.
Pose – Mise en jeu et réception des supports
Pose :
La pose des menuiseries à l'exception des portes intérieures de distribution sur les cloisons créées, est explicitement prévue dans le cadre du présent lot.
Le titulaire du présent lot ne pourra se soustraire à la pose des menuiseries que sur spécifications du présent CCTP.
Mise en jeu :
La mise en jeu est dans tous les cas explicitement prévue dans le cadre du présent lot.
Réception des supports :
L'entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception des supports devant recevoir la pose des menuiseries. Si l'entrepreneur titulaire du présent ne doit pas la pose des menuiseries, il sera exempt de la réception des supports et ne pourra en aucun cas être tenu responsable.
Cette réception sera faite en présence du Maître d'œuvre, de l'entrepreneur ayant réalisé les supports et de l'entrepreneur du présent lot et fera l'objet d'un procès verbal.
Protection contre la corrosion
Ouvrages en alliage léger
Selon les spécifications ci-après au présent CCTP, la protection contre la corrosion sera traitée par Laquage industriel répondant à la norme NF A50 – 452 ;
Revêtement par laque thermodurcissante label Qualicoat, accompagné d'une garantie de bonne tenue de 10 ans pour le blanc et de 5 ans pour les autres coloris.
Accessoires en métal
Selon le cas ils seront traités contre la corrosion par peinture antirouille en résines époxy plus poudre de zinc épaisseur 40 microns après décapage degré de soin : 2,5
Ouvrages en métal ferreux
Ils seront impérativement traités contre la corrosion par galvanisation à chaud en atelier ou en usine, répondant à la norme NF A 91-121.
Revêtement minimal Z 350.
Contacts interdits
Il est rappelé ici l'article correspondant du DTU concernant les contacts interdits entre l'aluminium et divers matériaux et les solutions à adopter pour empêcher ces contacts.
Protection contre l'incendie
Pour l'ensemble des ouvrages :
L'entreprise devra assurer le degré Pare Flamme ou Coupe-Feu, de stabilité (R), d'étanchéité aux gaz (E) et d'isolation thermique (I) selon les normes européennes, selon les spécifications du règlement incendie, en fonction des spécificités des locaux. L'entreprise devra s'assurer que sa réponse au présent appel d'offre prend en compte ces prescriptions et cela, prioritairement aux descriptions du présent CCTP.
Affaiblissement acoustique
Pour l'ensemble des ouvrages
Selon les spécifications de la Réglementation Acoustique et des arrêtés faisant références à la date de la réponse de l'entreprise. L'entreprise devra s'assurer que sa réponse au présent appel d'offre prend en compte ces prescriptions et cela, prioritairement aux descriptions du présent CCTP.

Généralités
Lorsque l'huisserie est en bois, les dormants recevront un couvre joint en framiré 40 x 5 mm angles vifs, pointés par pointes « sans têtes ».
Labels et qualités
Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois utilisés, ainsi que des matériaux dérivés du bois, tels que contreplaqué, panneaux de fibre, panneaux de particules, doivent être conformes aux dispositions des normes N.F.
Tous les autres matériaux entrant dans la fabrication des menuiseries doivent également être conformes aux normes.
Si les menuiseries comportent la mise en œuvre de certains matériaux non normalisés, l'entrepreneur devra, préalablement, les faire agréer par le Maître d'OEuvre et le bureau de contrôle.
La quincaillerie sera de première qualité et devra être estampillée SNFQ. Un échantillon de chaque pièce sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage, du Maître d'OEuvre et du bureau de contrôle.
Obligations de l'entreprise
Tous les bois employés et spécialement les résineux, devront être traités par trempage en usine, par des produits insecticides et fongicides. L'entrepreneur fournira un certificat de traitement des bois.
L'entrepreneur du présent lot devra également, l'application d'une couche de peinture antirouille sur les parties métalliques, y compris quincailleries et ferrures.
Avant tout commencement d'exécution, l'entreprise devra s'assurer sur place des cotes réelles du gros œuvre et de la plâtrerie, et de leur conformité avec les indications des plans et détails du projet.
Sont compris dans le présent lot, les habillages intérieurs après pose et raccords d'enduits, tous ouvrages nécessaires à une bonne finition de l'ensemble (couvre-joints, champs plats, quart de ronds, etc.).
Les trous, scellements, rebouchages et fixations des ouvrages de menuiseries sont entièrement à la charge de l'entrepreneur du présent lot qui devra tous les raccordements de ses ouvrages sur tous les autres ouvrages adjacents.
Les fixations seront conformes à l'article 3.112 du D.T.U. 37.1.
Les protections des joints seront enlevées par l'entreprise titulaire du présent lot, une fois les travaux de peinture terminés.
En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous les ouvrages de menuiseries, le graissage de toutes les parties mobiles, la mise en jeu, le remplacement éventuel de quincaillerie ou éléments défectueux. Les travaux accessoires nécessités par cette intervention seront à la charge du présent lot (raccords de peinture en particulier).
Plans d'exécution des détails
L'entrepreneur du présent lot devra établir dans un délai d'un mois, à compter de la date de l'Ordre de Service de commencer les travaux, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des menuiseries et à leur pose. Ces documents devront recevoir l'approbation du Maître d'OEuvre et du bureau de contrôle.
Il donnera également, les éventuelles réservations qui lui seront nécessaires, aux entrepreneurs concernés.
Liaison avec les autres corps d'état
Dès le début du chantier et avant établissement de ses plans d'exécution et de détails, l'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entrepreneurs des autres lots afin de prendre connaissance des différents problèmes ayant une interférence sur ses propres prestations, tels que : étanchéité, calfeutrement des menuiseries, feuillures, tapées.
Protection sur chantier
Les ouvrages livrés sur chantier devront être stockés à l'abri des intempéries. Les menuiseries, une fois mises en place, devront être protégées par l'entrepreneur, qui restera responsable des dégradations et salissures diverses qui pourraient se produire, ainsi que des bris de verre.
Préparation des fonds et sujétion de mise en œuvre conformément à la Norme NF P 74.201.1. Pour tous les supports, l'entreprise devra réviser la couche d'impression et appliquera les peintures de finition adaptées aux impressions.

1.3 *Préconisations de mise en œuvre*

L'ensemble des travaux prévus au présent projet seront réalisés et mis en œuvre selon les normes AFNOR, les documents techniques unifiés publiés par le C.S.T.B., les directives communes de l'Union Européenne et les règles de l'art requises, par des entreprises classées et qualifiées par l'O.P.Q.C.B (ou équivalentes), dont en particulier :
Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques normes, règlements et textes en vigueur à la date de la signature du marché et notamment les suivants :

* D.T.U. N° 36.1 - Menuiseries bois - Cahier des Clauses Techniques,
Cahier des Clauses Spéciales,
* D.T.U. N° 34.1 - Ouvrages de fermetures pour baies
* D.T.U. N° 9 - Vitrerie
* Annexe commune aux D.T.U. N° 36.1 - 37.1 - Erratum.
* NFP 01.005 - 01.101 - 10.402 - 20.301 - 20.511 à 20.514 et 551
* NFP 21.202 Règles d'utilisation du bois dans la construction
* NFP 21.203 - NFP 23.300 - 23.302 ... 23.304 - 23.444
* NFP 26.101 - 26.301 - 26.304 - 26.401 - 26.403 - 26.404 - 26.405 - 26.409 à 26.412 - 26.414 - 26.415.
* NFB 54.161

1.4 *Limites de prestations*

Les travaux de menuiseries comportent dans tous les cas :

- Les études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages.
- La fourniture, le transport à pied d'œuvre et le stockage des ouvrages, en prenant toutes précautions les dégradations risquant d'affecter la résistance à la corrosion des matériaux constitutifs et la détérioration et le bris de vitrages.
- La pose des ouvrages.
- La fourniture et la pose des quincailleries, des systèmes de manoeuvre, d'équilibrage, de suspension, de guidage, de condamnation, de verrouillage de sécurité, comme défini dans la norme NF P 24-301.
- La fourniture et la pose des pattes de scellement ou organes de fixation sur les fenêtres.
- La fourniture et la pose des chevilles, douilles auto foreuses et autres systèmes de fixation non incorporés au gros œuvre, ainsi que cales ou vérins.
- La fourniture des dispositifs de fixation (rails, douilles, taquets...), lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros œuvre.
- La fourniture et la pose des boulons, vis ou goujons dans les trous réservés à cet effet dans l'ossature métallique.
- L'aménagement des feuillures pour vitrage pour les rendre compatibles avec les prescriptions du DTU n° 39.4 « Miroiterie » (chevilles garde-verre, parcloses, feuillures en U, ...).
- La vérification, avant vitrage, de l'équerrage des cadres et de leur planimétrie, des jeux entre dormants et ouvrants et du fonctionnement des organes de condamnation et de sécurité, ainsi que le contrôle des points d'articulation et de rotation, et leur graissage éventuel.
- Le contrôle, après vitrage, du maintien des jeux et le réglage.
- L'enlèvement de tous déchets, débris et emballages provenant des travaux - La vérification générale du bon fonctionnement des ouvrages avant réception, soit par tranche, soit globalement.

Ne font pas partie des travaux :

- Le tracé des traits des niveaux, la matérialisation des aplombs des baies et des nus finis extérieur et intérieur.
- Le dégagement et le nettoyage des locaux et des baies en vue de la répartition et de la pose.
- Les rectifications du gros œuvre lorsque celui-ci ne permet pas de respecter les tolérances de pose fixées à l'article 4.4.1 du Cahier des Clauses Techniques.

Coordination avec les autres corps d'état
Pendant la phase de préparation des ouvrages chaque entreprise devra remettre au maître d'œuvre ses plans de réservations.
Passé ce délai l'établissement de réservation sera à la charge de l'entreprise qui les demandera.
Si la réalisation de ces réservations entraîne un retard, une pénalité telle que prévue par la loi NFP 03-001 sera appliquée à l'entreprise les demandant.
Le titulaire du lot Gros œuvre réalisera les percements dans les éléments en béton armé ou dans les éléments pierre. Dans les parois de toute autre nature chaque entreprise réalisera ses percements.
L'entreprise fournira les huisseries au titulaire du lot Cloisons pour incorporation dans les cloisons de type plaque de plâtre sur ossature métallique.

2 BLOCS-PORTES

Blocs Portes

Les blocs portes seront de type bois à âme pleine, isophonique, et recevant une finition définie aux tableau des portes et en cohérence avec la MOE ACMH.
Toutes les huisseries sont en bois. Sauf indication contraire des descriptions particulières ci-après.
Dans le cas de Bloc-portes Coupe-feu ou Pare-flamme, les huisseries, impostes et oculus seront traitées en conséquence pour obtenir un degré CF ou PF identique aux portes. Il sera demandé un PV attestant de la caractéristique coupe-feu ou pare-flamme de la menuiserie.

Les blocs portes DAS devront être admis à la marque NF

Huisseries bois

Nota : toutes les huisseries seront du type bois sauf indications contraires dans les descriptions particulières ci-après

· Profil normalisé pour cloison ou mur en aggloméré de béton,
· une feuillure de 18 mm de profondeur et 42 mm de largeur,
· une gorge de 10 x 10 mm sur chaque montant pour le passage des gaines électriques,
· par vantail, 3 paumelles mixtes à visser, partie femelle réversible, livrée séparément avec bouchon plastique monté suivant sens d'utilisation,
· 2 tampons élastiques à coller,
· pour les portes à un vantail, 1 empennage pour serrure avec carter de protection vissé,
· 6 à 8 pattes à scellement à visser,
· suivant l'épaisseur des murs et cloisons, 1 ou 2 barres d'écartement,
· pattes à scellement ou pattes pour fixation par pistoscellement en pied.
· les joints néoprène pour les huisseries isophoniques,
· les huisseries des portes DAS double action recevront un ferme porte intégré dans le linteau technologie dite « pivot-linteau ».
· L'étanchéité des portes étant du type renforcée, l'huisserie sera pourvue d'un joint en fond de feuillure.

Portes à âme pleine

Toutes les portes seront à âme pleine, constituées comme suit :
Ouvrant(s) à âme pleine en panneaux de particules de forte densité, stratifiés sur les deux faces d'usine, teinte au choix du maître d'ouvrage, selon descriptions particulières ci-après.

Équipement - quincailleries :

Les blocs portes seront équipés, suivant leur destination et description particulière :

Serrures et gâches

Serrures du type à larder monopoint. Les coffres seront réversibles sans démontage, avec ½ tour bombé, axes à 50 mm, pourvus de trous de passage des vis de fixation des rosaces ou plaques de béquilles.
Il sera prévu les gâches plates à intégrer dans le dormant lorsque celui-ci est en bois.

Béquilles

Béquilles et garnitures en laiton de type LOTUS et rosace de fonction LINK Bassa des Ets OLIVARI



Ferme porte

Ils seront de marque VACHETTE BEZAULT type « Série BGV » ou DORMA Série TS ou équivalent, dont PV à fournir par le

titulaire du présent lot, en équipement sur les portes coupe-feu seulement (afin d'assurer la fonction CF de l'ensemble). Bras à coulisse, le tout étant multi force réglable. Installation sur chaque vantail lorsqu'il s'agit de portes à 2 vantaux ainsi que sur les menuiseries des locaux non climatisés.

Sélecteur de vantaux
Ils seront du type « 43 » de chez VACHETTE BEZAULT ou équivalent, installé sur l'huisserie.

Crémone type « pompiers »
Elles seront du type « 335 » de chez VACHETTE BEZAULT ou équivalent, installée sur le vantail semi fixe.

Butées de porte
Butoir de porte en laiton de type SECTOR des Ets OLIVARI ou équivalent, chevillé au sol, vis tire-fond en inox, Ø20x32mm



Cylindres :
Les cylindres installés seront du type « V5 » de chez VACHETTE BEZAULT ou de qualité et de niveau de sécurité d'accès équivalents.
L'entrepreneur fournira un jeu de trois clés par cylindre; ces cylindres seront installés suivant l'organigramme établi conjointement par le maître d'ouvrage et le titulaire du présent lot.
Paumelles en nombre suffisant de 160 ou 140. (4 paumelles minimum sur les portes à âme pleine).
Les portes en va-et-vient devront être équipées de dispositif de fermeture avec amortissement conforme à la norme NF EN 1154 (FP à pivots)

Y compris toutes sujétions de fixations, adaptations, calfeutrements, etc…

NOTA : L'entreprise devra fournir avant toute exécution le procédé qu'elle mettra en œuvre par des plans, détails, notes de calculs, etc…

2.1 Blocs-porte à 1 vantail

2.1.1 Sans exigences

2.1.1.1 *Porte intérieure plein cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :

- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Si.010c***

2.1.1.2 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010d*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Si.010d***

2.1.1.3 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.014a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :

- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.014a

2.1.1.4 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.015b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée

- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.015b

2.1.1.5 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.00 x 2.07m ht - Ci.008a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1000 x 2070ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Ci.008a

2.1.1.6 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage

- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Ci.008b

2.1.1.7 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes

repérés :
- Ci.008c

2.1.1.8 *Porte intérieure pleine sous tenture - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.112a*

Bloc porte âme pleine sous tenture à 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour pose sous tenture
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure batteuse à carré

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- Si.112a

2.1.1.9 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2200ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A

- Serrure à condamnation
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- Ci.105b

2.1.1.10 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2200ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- Ci.105c

2.1.2 E30 - PF 1/2H

2.1.3 EI30 - CF 1/2H

2.1.3.1 *Porte intérieure CF 1/2h avec imposte fixe cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.013a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :

- Dimensions : 1030 x 2100ht
- Imposte fixe cintré de dimensions 1030 x 200ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.013a

2.1.3.2 *Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020b*

Bloc porte âme pleine sous tenture à 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour pose sous tenture
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 930 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m
- Exigence acoustique

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type B
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :

- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.020a

2.1.3.3 *Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020c*

Bloc porte âme pleine sous tenture à 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour pose sous tenture
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 930 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type B
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.020c

2.1.3.4 *Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 0.70 x 2.10m ht - Si.113c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 700 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute

- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure batteuse à carré

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.113c

2.1.3.5 *Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105d*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2200ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Ci.105d

2.1.4 EI60 - CF 1H

2.1.4.1 *Porte intérieure CF 1h - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.007b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type B
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- EI60 / CF1h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.007b

2.1.5 Bloc-porte à 2 vantaux

3 FACADES ET PORTES DE GAINESTECHNIQUES

3.1 *Façade gaine technique*

Façade de gaines technique de type BLOCS-GAINES EI30 TECHNI DECO des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti 4 faces en PIN LCA ; européen ou exotique de section mini 74 x 58 (selon mise en œuvre) + Traverse intermédiaire entièrement démontable et invisible sur le bloc gaine + joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air
- Recouvrement une face côté ouverture

Vantaux :
- Décrit ci-après
- Épaisseur 41 mm Cadre bois exo ou européens; + 2 fibres MDF prépeintes
- Feuillure de battement avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air
- Impostes entièrement démontables dans le même plan que les ouvrants avec joint intumescent sur la traverse basse

Parement :
- Parement stratifié 1 face de type Chêne Anthor des Ets EGGER
- Finition à peindre 1 face

Exigence au feu :

- EI30 - CF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

4 PARQUET

4.1 Support et sous-couche

4.1.1 *Sous-couche acoustique*

Fourniture et pose d'une sous-couche acoustique mince de type Vélaphone® Fibre 22 des Ets SOPREMA ou équivalent

Composition :
- Matelas de non-tissé de polyester sous un support bitumé.
- Epaisseur : 3,4mm
- Dimensions : 20 x 1,07 m (20 m² utiles)
- Poids du rouleau : Environ 11,5 kg
- Résistance thermique 0,100 m².K/W

Réduction du bruit :
- ΔLw : 21 dB

Mise en œuvre suivant les prescription du DTU 51.11

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Au droit du parquet décrit ci-après

4.2 Parquet chêne

4.2.1 *Habillage rampe en parquet*

Fourniture et pose de parquet en chêne massif de type Chêne Fumé Harmony des Ets JUNCKERS sur platelage bois ou équivalent

Composition du support :
- Platelage bois type CTBH P5 / épaisseur: 22mm
- Jupe d'habillage périphérique en CTBH P5 / épaisseur: 22mm
- Fixation vissée sur ossature métallique fournis par le lot serrurerie

Caractéristiques du matériau :
- Dimensions lames : Larg.129xLong.3700xEp.21.8mm
- Parquet en bois massif à passage intensif de type chêne
- Effet chêne fumé avec aspect de surface brossée
- Les lames sont assemblées par rainure et languette sur les 4 faces
- Finition : Au choix de l'architecte, soit Brut, Huilé ou Verni ultra-mat

Pose sur sous couche acoustique décrite ci-avant
Mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
Nettoyage et protection du revêtement jusqu'à la réception du chantier.
Seuils assortis au droit des changements de nature de revêtements.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'Art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :
- Détail N°07 du carnet TAU-DCE2-DET-003

4.2.2 *Habillage des marches et contremarches*

Fourniture et pose de parquet contrecollé en chêne de type Chêne Fumé Harmony des Ets JUNCKERS sur platelage bois ou équivalent

Composition du support :
- Ensemble marches et contremarches de type CTBH P5 / épaisseur: 22mm
- Fixation vissée sur ossature métallique fournis par le lot serrurerie

Caractéristiques du matériau :
- Dimensions lames : Larg.129xLong.3700xEp.21.8mm
- Parquet en bois massif de type chêne
- Effet chêne fumé avec aspect de surface brossée
- Les lames sont assemblées par rainure et languette sur les 4 faces
- Finition : Au choix de l'architecte, soit Brut, Huilé ou Verni ultra-mat
- Sujétion pour profil de marches de type A

Pose sur sous couche acoustique décrite ci-avant
Mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
Nettoyage et protection du revêtement jusqu'à la réception du chantier.
Seuils assortis au droit des changements de nature de revêtements.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :
- Détail N°07 du carnet TAU-DCE2-DET-003

5 CLOISONS SPECIFIQUES

5.1 *Cloison de sanitaires*

Fourniture et mise en œuvre de cloisons sanitaires type NiUU one K des Ets KEMMLIT se composant de portes, refends et meneaux de façade réalisés à partir de panneaux surfacés mélaminés (PSM) de classe P2 de 38 et 30 mm d'épaisseur. Le système offre une finition de façade lisse avec ses portes et ses meneaux disposés sur le même alignement.

Configuration et hauteur maximale
Les piètements sont positionnés sous les meneaux et le profilé stabilisateur est disposé en cimaise sur la façade et les refends d'extrémité. Hauteur maximale de l'installation : 2300 mm incluant une garde au sol de 80 à 215 mm

Profondeur de cabine
Les refends peuvent être produits d'une seule pièce dans la limite de 1600 mm de profondeur. Les refends d'une profondeur supérieure à 1600 mm sont produits en deux panneaux avec joint à rainure et languette et renforcés par un piètement additionnel ainsi qu'un profilé stabilisateur.

Refends et meneaux
Tous les refends et meneaux sont réalisés à partir de PSM de classe P2 de 30 mm d'épaisseur avec finition des chants par bande ABS de 2 mm d'épaisseur. Des dimensions minimales et maximales de production des meneaux sont à respecter en fonction de la configuration choisie.

Portes
- Largeur minimale : 570 mm
- Largeur maximale : 980 mm

Toutes les portes sont réalisées à partir de PSM de classe P2 de 38 mm d'épaisseur avec finition des chants par bande ABS de 2 mm d'épaisseur.

Les chants de porte du côté du verrou sont fraisés et complétés d'un profilé en T en aluminium anodisé satin assurant la fermeture de l'espace entre la porte et le meneau et garantissant ainsi une totale intimité. Pour les portes avec ouvrant vers l'extérieur, ce profilé sera positionné sur le chant du meneau du côté du verrouillage de la porte.

Les chants de portes du côté des paumelles sont fraisés et disposent d'un joint en caoutchouc assurant la fermeture de l'espace entre la porte et le meneau et garantissant ainsi une totale intimité.

Profilés et assemblage

Tous les profilés sont en aluminium anodisé satin et arrondis (rayon de 2 mm) afin de garantir une sécurité maximale.
Profilé stabilisateur de section 45 x 43 mm disposé en cimaise sur la façade et les refends d'extrémité.
Profilés en U pour l'assemblage des meneaux de façade et refends sur les murs d'extrémité et de fond.

Piètements

Les piètements sont en aluminium anodisé satin de 20 mm de diamètre avec plaque de fixation au sol en acier inoxydable et vis sans fin pour un ajustement optimal. Les piètements sont solidement vissés dans les meneaux ou refends par un filetage M12.
Un chapeau plat en aluminium anodisé satin vient recouvrir la plaque de fixation au sol et peut être aisément surélevée pour des questions d'entretien.

Paumelles

Les portes sont équipées de 2 à 3 paumelles indégondables à 3 rouleaux en aluminium anodisé satin avec un axe en acier inoxydable. Elles présentent un diamètre de 20 mm, une longueur de 145 mm et sont fixées aux portes et meneaux par 6 vis. Chaque porte dispose d'une paumelle équipée d'un ressort en inox pour un retour automatique de celle-ci.

Verrous et garnitures de portes

Le verrouillage des portes s'effectue par un système à 2 pennes métalliques avec une poignée en barre GS 40 – 430 mm avec indicateur LED intégré en aluminium anodisé satin.

Couleur

Couleur des portes, meneaux et refends selon le nuancier PLFEIDERER :
- Decor sample HPL, 297x210 mm, F76158 Alux Gold

Accessoires

Acier inoxydable
- Patère 5503

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, en séparatif des cabines sanitaires

6 OUVRAGES DIVERS

6.1 Plinthes

6.1.1 *Plinthes médium*

Fourniture et pose de plinthes en médium composée de :

Caractéristiques :
- Epaisseur 10 mm
- Hauteur : 70 mm

- Pose : par collage, les angles rentrants et sortants seront prévus à coupes d'onglets
- Y compris joint acrylique de finition
- Les plinthes devront être en affleurement avec le nu extérieur de la rainure des huisseries ou en léger retrait.
- Type de bords : droit
- Finition : à peindre

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnets de détails architecte, et notamment au droit des locaux non carrelés recevant un nouveau cloisonnement

6.2 Accessoires

6.2.1 *Patères simples*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À visser
- Largeur (mm) : 100 mm
- Hauteur (mm) : 55 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 1
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 0.27 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Sanitaires public PMR / S (RDC)15

6.2.2 *Patères doubles*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À fixer
- Largeur (mm) : 270 mm
- Hauteur (mm) : 55 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 2
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 0.59 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg

- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Bureau Boutique / S (RDC)10

6.2.3 *Patères quintuples*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À fixer
- Largeur (mm) : 780 mm
- Hauteur (mm) : 100 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 5
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 1.54 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Repos Personnel / S (RDC)09

6.2.4 *Miroirs des sanitaires*

Fourniture et pose de miroirs glace argentée de forme ronde du commerce.
Dimensions suivant plans et détail architecte.
Fixation collée ou vissée

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnets de détail architecte, au droit des espaces tampons des sanitaires

6.2.5 *Butée de porte*

Toutes les portes auront une butée de porte vissée.

Butoir de porte en laiton de type SECTOR des Ets OLIVARI ou équivalent, chevillé au sol, vis tire-fond en inox, Ø20x32mm



Localisation / Concerne :

Suivant nomenclatures des portes, au droit de l'ensemble des blocs-portes décrites ci-avant